

A propos de la Province du mai ndombe

Gouvernorat de Maï-Ndombe

1. Présentation générale

La province du Maï-Ndombe est l'une des vingt-six provinces de la République démocratique du Congo (RDC). Elle est née du découpage territorial prévu par la Constitution de 2006 et devenu effectif en 2015. Son chef-lieu est Inongo, une ville située sur les rives du lac Maï-Ndombe. La province est reconnue pour ses immenses forêts tropicales, ses ressources halieutiques, ses vastes terres agricoles et son important potentiel en matière de développement durable.

2. Fiche d'identité

Élément	Information
Pays	République démocratique du Congo
Chef-lieu	Inongo
Superficie	Environ 127 465 km²
Population estimée	Plus de 2 millions d'habitants
Langues principales	Lingala, Kikongo, Ntomba, Mongo, Français
Climat	Équatorial et tropical humide
Fuseau horaire	UTC+1

3. Situation géographique

La province est située dans la partie ouest de la RDC.

Elle est limitée :

- au nord par l'Équateur ;
- au nord-est par la Tshuapa ;
- à l'est par le Kasaï ;
- au sud par le Kongo Central et le Kwilu ;
- à l'ouest par le fleuve Congo qui marque la frontière avec la République du Congo.

4. Organisation administrative

Le Maï-Ndombe compte notamment les territoires suivants :

- Inongo
- Kutu
- Kiri
- Oshwe
- Yumbi
- Bolobo
- Kwamouth
- Mushie

La province comprend également des secteurs, groupements, chefferies et communes urbaines.

5. Relief

Le relief est essentiellement constitué :

- de plaines marécageuses ;
- de plateaux ;
- de vallées ;
- d'immenses forêts équatoriales.

L'altitude moyenne varie entre 300 et 500 mètres.

6. Hydrographie

Le réseau hydrographique est particulièrement riche.

Les principaux cours d'eau sont :

- Fleuve Congo
- Rivière Kasaï
- Rivière Fimi
- Rivière Lukenie
- Rivière Lutoy
- Lac Maï-Ndombe

Le lac Maï-Ndombe constitue l'une des principales richesses naturelles de la province.

7. Climat

Le climat est chaud et humide toute l'année.

Deux saisons dominant :

- saison des pluies
- saison relativement sèche

Température moyenne :

- entre 24°C et 30°C.

8. Population

Les principaux peuples sont :

- Ntomba
- Teke
- Sakata
- Yansi
- Sengele
- Bolia

- Basengele
- Mongo

Les langues locales les plus parlées sont :

- Lingala
- Kikongo
- Ntomba
- Teke
- Français (langue officielle)

9. Ressources naturelles

Le Mai-Ndombe possède d'importantes richesses naturelles.

A. Ressources forestières

Les forêts couvrent une très grande partie du territoire provincial.

Essences exploitées :

- Wengé
- Sipo
- Sapelli
- Iroko
- Limba
- Acajou

La province fait partie du bassin du Congo, deuxième massif forestier tropical au monde.

B. Ressources halieutiques

Le lac Mai-Ndombe offre une importante production de :

- Tilapia
- Silure
- Capitaine
- Poisson-chat
- Carpes africaines

La pêche constitue l'une des principales activités économiques.

C. Agriculture

Les terres sont extrêmement fertiles.

Cultures vivrières :

- Manioc

- Maïs
- Riz
- Haricot
- Arachide
- Patate douce
- Banane plantain
- Igname

Cultures industrielles :

- Palmier à huile
- Café
- Cacao
- Hévéa

D. Élevage

On y pratique :

- Bovins
- Caprins
- Ovins
- Porcs
- Poules
- Canards

E. Ressources minières

Le potentiel minier reste encore peu exploité.

On signale notamment la présence de :

- Tourbe
- Sable
- Argile
- Gravier
- Diamant (dans certaines zones)
- Fer
- Phosphate (potentiel)
- Minerais encore insuffisamment explorés

10. Biodiversité

La province possède une biodiversité exceptionnelle.

Faune :

- Éléphants de forêt

- Bonobos
- Chimpanzés
- Gorilles
- Hippopotames
- Crocodiles
- Antilopes
- Pangolins

Flore :

- Plus de milliers d'espèces végétales
- Nombreuses plantes médicinales

11. Économie

Les principaux secteurs sont :

- Agriculture
- Pêche
- Exploitation forestière
- Commerce
- Transport fluvial
- Élevage
- Artisanat

Le secteur industriel reste peu développé.

12. Transport

Les infrastructures comprennent :

Voies fluviales

Le fleuve Congo demeure le principal moyen de transport.

Ports :

- Inongo
- Bolobo
- Yumbi

Réseau routier

Les routes sont souvent en mauvais état, ce qui limite les échanges et l'accès aux services.

13. Éducation

La province compte :

- écoles maternelles
- écoles primaires
- écoles secondaires
- instituts supérieurs
- universités

Les défis concernent notamment le manque d'infrastructures, d'enseignants et d'équipements.

14. Santé

Les structures sanitaires comprennent :

- Hôpitaux généraux de référence
- Centres de santé
- Postes de santé

Les principales maladies sont :

- Paludisme
- Tuberculose
- VIH/SIDA
- Fièvre typhoïde
- Malnutrition

15. Tourisme

Le Maï-Ndombe possède un fort potentiel touristique :

- Lac Maï-Ndombe
- Fleuve Congo
- Forêts équatoriales
- Paysages naturels
- Pêche sportive
- Observation de la faune
- Écotourisme

16. Défis majeurs

La province fait face à plusieurs défis :

- faible niveau d'industrialisation ;
- insuffisance des infrastructures routières ;
- accès limité à l'électricité et à l'eau potable ;
- faible couverture des services de santé ;
- difficultés d'accès à l'éducation dans certaines zones rurales ;
- mobilisation des recettes provinciales ;
- protection des forêts face à la déforestation.

17. Opportunités d'investissement

Les secteurs offrant un fort potentiel sont :

- Agro-industrie
- Transformation du manioc
- Transformation du maïs
- Riziculture
- Aquaculture
- Élevage moderne
- Exploitation durable du bois
- Énergies renouvelables (solaire, biomasse)
- Écotourisme
- Transport fluvial
- Infrastructures routières
- Numérisation de l'administration publique
- Télécommunications

18. Programme REDD+ du Maï-Ndombe

Le Maï-Ndombe est au cœur d'un important programme REDD+, destiné à promouvoir un développement à faibles émissions de carbone tout en protégeant les forêts du bassin du Congo. Ce programme combine la conservation des forêts, l'amélioration de la gouvernance, l'agroforesterie, la planification de l'utilisation des terres et la réduction de la pauvreté.

19. Vision de développement

La province ambitionne de devenir un modèle de développement durable en s'appuyant sur :

- la valorisation durable des ressources forestières ;
- la modernisation de l'agriculture et de la pêche ;
- l'amélioration des infrastructures de transport ;
- le développement de l'écotourisme ;
- le renforcement de l'administration publique et de la gouvernance ;
- l'attraction des investissements privés.

Cette documentation constitue une base solide pour des travaux académiques, des présentations institutionnelles ou des projets de développement consacrés au Maï-Ndombe.